



DOSSIER DE PRESSE

La Mutualité Française en 2013 :
agir pour l'accès de tous
à des soins de qualité



Le modèle mutualiste au cœur du système de santé français

La Mutualité Française rassemble la quasi-totalité des mutuelles santé en France. Elle constitue un mouvement d'utilité sociale qui occupe une place prépondérante dans deux domaines fondamentaux de la vie des Français : la santé et la protection sociale.

Les mutuelles santé de la Mutualité Française fondent leur mode de fonctionnement sur les principes de la solidarité, de l'entraide et de la responsabilité. **38 millions de Français sont aujourd'hui protégés par cet engagement de valeurs proposé par les mutuelles.** La Mutualité Française permet un accès à des soins de qualité pour tous, sans exclusion, sans discriminer :

→ **LES MUTUELLES SONT DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES** et non de capitaux.
Elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et leurs dirigeants sont élus par les adhérents.

→ **LES MUTUELLES N'ONT PAS VOCATION À GÉRER DES PROFITS.**
Organismes à but non lucratif, elles investissent leurs éventuels excédents au service de leurs adhérents.

→ **LES MUTUELLES COMBATTENT L'EXCLUSION ET LA DISCRIMINATION.**
Elles ne sélectionnent pas leurs adhérents. Chacun est assuré d'une égalité de traitement et peut accéder, tout au long de sa vie, à une couverture santé. Jamais une mutuelle n'exclut un adhérent, au prétexte de son âge, de l'évolution de son état de santé ou de son niveau de revenu.

Ces principes de fonctionnement différencient de manière fondamentale les mutuelles des assurances.

REPÈRE

Le principal objectif d'une mutuelle est de permettre la prise en charge en matière de santé et la qualité des soins pour tous.

Il se concrétise par une offre de complémentaire santé afin de couvrir les dépenses de santé non prises en charge par la Sécurité sociale. Au-delà de cette activité, les mutuelles gèrent également des services de soins et d'accompagnement avec pour objectif de répondre aux besoins de santé de la population.

Des valeurs humanistes

Solidarité, liberté, démocratie et responsabilité, constituent les quatre piliers de la philosophie sur laquelle se sont toujours appuyés les mutualistes.

Ces valeurs historiques, issues du siècle des Lumières, sont aussi celle de la Modernité. Elles trouvent aujourd'hui un écho particulier dans une société en recherche de sens, comme en atteste le succès des associations et du modèle coopératif, appartenant tous, comme le monde mutualiste au secteur de l'économie sociale. Cette « Modernité » se caractérise par la capacité du mouvement mutualiste à articuler valeurs humanistes et modèle économique durable.

→ LA SOLIDARITÉ

La solidarité est le fondement du mouvement mutualiste. Les mutualistes considèrent que « notre santé n'est pas un commerce ». A ce titre, les mutuelles refusent toute discrimination financière et la sélection du risque comme critère d'adhésion. Les mutuelles militent pour une couverture collective des risques. Comme la Sécurité sociale dont elles partagent les valeurs, les mutuelles reposent sur un système de couverture santé intergénérationnelle, des biens portants vers les malades et des plus jeunes vers les plus âgés. Autrement dit, quel que soient leur âge ou leur revenu, tous les adhérents bénéficient d'une égalité de traitement.

→ LA LIBERTÉ

Les mutuelles sont indépendantes. Elles sont constituées en groupements de personnes indépendants de tout pouvoir politique, financier, syndical, confessionnel ou philosophique.

→ LA DÉMOCRATIE

Très concrètement, les mutuelles sont dirigées par leurs propres adhérents, élus selon la base du fonctionnement démocratique : "Une personne, une voix". 100 000 citoyens sont élus en charge près de 500 mutuelles. Chaque élu a vocation, soit comme délégué, soit au niveau des instances dirigeantes, à intervenir dans le fonctionnement de sa mutuelle.

→ LA RESPONSABILITÉ

La Mutualité Française agit depuis plus de trente ans en tant qu'acteur responsable du système de santé pour permettre à chacun de devenir un acteur de sa propre santé. A ce titre, elle développe des actions de prévention et d'éducation à la santé. Elle met à disposition et incite à l'utilisation d'une information sur la santé. Pour lui permettre de démultiplier son intervention sur l'ensemble du territoire, la Mutualité Française noue également des partenariats (Ministère de la Santé, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), associations...

La Mutualité Française, premier acteur de la complémentaire santé

Aujourd'hui, les Français sont majoritairement en attente de qualité des soins (78%), d'un système garantissant une vision solidaire de la santé (57%)¹, tout en permettant un remboursement rapide des soins. Ils sont 75% à faire confiance aux mutuelles² pour concrétiser ces attentes. La Mutualité Française qui partage ce socle de valeurs exerce quatre métiers qui engagent les mutuelles auprès de la population française tout au long de la vie.

→ REMBOURSER LES SOINS

La Mutualité Française est le **premier financeur des dépenses de santé** après la Sécurité sociale. Pour cela, les mutuelles de la Mutualité Française ont perçu 16,6 milliards d'euros de cotisations en 2012, soit près de 95% des cotisations de l'ensemble des mutuelles.

Les mutuelles santé de la Mutualité Française représentent 55,2% de la complémentaire santé en France et protègent **38 millions de Français**.

Les mutuelles remboursent à leurs adhérents le ticket modérateur, c'est-à-dire la partie des dépenses non prises en charge par la Sécurité sociale. Les adhérents ne sont souvent plus tenus d'avancer les frais. Grâce à la politique du tiers payant développée par la Mutualité Française, ces frais peuvent être pris en charge directement par les mutuelles dans le cadre de conventions signées avec ses partenaires : Sécurité sociale, professionnels de santé et établissements de soins.

→ SOIGNER ET ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS DANS LEURS PARCOURS DE SANTÉ

Pour offrir à tous le meilleur accès possible à des soins de qualité à des tarifs maîtrisés, la Mutualité Française gère, sur l'ensemble du territoire, plus de **2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes** : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres d'optique et dentaires... Les mutuelles adhérentes à la Mutualité Française ont à la fois développé une forte expertise dans l'univers médical mais elles sont aussi des acteurs à part entière de la régulation des dépenses de santé. Elles participent à une dynamique d'innovation sociale, accréditée par une expérience de terrain, et sont dans cette perspective partie prenante du débat sur la santé publique.

Le réseau mutualiste, c'est notamment :



715 magasins d'optique



453 centres dentaires



355 centres d'audition



111 établissements d'hospitalisation



405 établissements et services pour les personnes âgées

1. TNS Sofres février 2011

2. Etude GSA/CECOP avril 2009



La Mutualité Française en 2013 :

Agir pour l'accès de tous à des soins de qualité

→ PRÉVENIR ET PROMOUVOIR LA SANTÉ

La Mutualité Française est le premier acteur de prévention en France, après les organismes publics. Convaincue qu'un système de santé performant ne peut pas faire l'économie d'une approche préventive de la santé, elle en a fait un axe de sa stratégie sanitaire. Elle multiplie les actions, une centaine au total chaque année.

La Mutualité Française a ainsi lancé dans les collèges un programme innovant de prévention de l'obésité infantile « **Bouge... une priorité pour ta santé** ».

En lien avec **Priorité Santé Mutualiste**, le service d'information, d'aide à l'orientation et d'accompagnement des mutuelles, elle développe de nombreuses actions pour notamment prévenir les cancers, les maladies cardiovasculaires, les addictions ou encore maintenir l'autonomie des personnes. Elle peut également être partenaire des pouvoirs publics, des collectivités locales, des associations ou de l'Assurance maladie. Elle vient ainsi de lancer en Ile-de-France, en partenariat avec l'Assurance maladie et l'Agence Régionale de Santé, « **TensioForme** », un programme pour réduire les risques de l'hypertension artérielle.

→ LA PRÉVOYANCE

Les mutuelles proposent aussi des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.

Chacun peut ainsi bénéficier d'une protection complète pour lui-même et sa famille grâce à une gamme étoffée de garanties d'épargne, de prévoyance et de retraite complétant les garanties santé proposées par les mutuelles.

La Mutualité Française en chiffres-clés.*

38 millions

de personnes protégées.

La quasi-totalité des mutuelles santé

Près de 500 mutuelles adhérentes.

100 000

élus bénévoles.

85 000

personnes employées en Mutualité.

dont **15 000**

professionnels de santé dans les services de soins et d'accompagnement mutualistes.

20,1 milliards d'euros

de chiffre d'affaires.

* Chiffres 2012